Nations Unies

S/PV.7836



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7836e séance

Mercredi 14 décembre 2016, à 11 heures
New York

Président :	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Martins
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Hommage au Secrétaire général sortant

16-43924 (F)





La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Hommage au Secrétaire général sortant

Le Président (*parle en espagnol*) : Je salue la présence du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/1051, qui contient le texte d’un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables

du Conseil. Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé.

Puis-je considérer que le Conseil de sécurité souhaite adopter le projet de résolution S/2016/1051 par acclamation?

En l’absence d’objection, je déclare le projet de résolution adopté par acclamation, en tant que résolution 2324 (2016).

Je vais maintenant faire une déclaration au nom du Conseil.

Monsieur le Secrétaire général, c’est un grand honneur de vous exprimer, au nom des membres du Conseil de sécurité, notre profonde gratitude pour l’appui soutenu que vous avez apporté au Conseil dans l’exercice de sa responsabilité principale : le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Tout au long de vos deux mandats, vous avez accompagné les efforts du Conseil, appelé son attention sur des menaces potentielles et, quand cela était nécessaire, vous nous avez demandé de surmonter nos divergences, en exerçant au mieux l’autorité et les pouvoirs qui vous ont été confiés en vertu de la Charte des Nations Unies.

Aujourd’hui, nous rendons hommage à la persévérance, au dévouement et à l’esprit de conciliation avec lesquels vous avez exercé vos fonctions, et à votre volonté constante de vous mettre à notre service « Nous, [les] peuples » au-dessus de toute autre considération, comme vous vous y êtes engagé quand vous avez prêté serment, il y a maintenant 10 ans.

Deux grandes réussites ressortent de votre large héritage : les objectifs de développement durable et l’Accord de Paris sur les changements climatiques, résultats de votre talent de négociateur et de votre sens diplomatique qui reflètent la force vous poussant toujours à agir - promouvoir la solidarité dans le monde mais également entre les différentes générations afin de laisser aux hommes et aux femmes de demain une planète viable et un monde plus sûr.

Vous avez également épousé la cause des droits de l’homme, en appelant à des sociétés plus justes et égalitaires dans lesquelles les droits de l’homme et les libertés fondamentales de tous les êtres humains sont pleinement reconnus, protégés et promus. Sous votre direction, le Conseil des droits de l’homme a été créé, ONU-Femmes a été mise en place, et vous avez nommé le premier Envoyé spécial pour la jeunesse. Grâce à vous, Monsieur le Secrétaire général, les plus vulnérables ou marginalisés ont été davantage entendus et aidés par l’ONU.

Tout au long de la décennie durant laquelle vous avez été à la tête de l’Organisation, vous vous êtes employé sans relâche à faire en sorte que l’aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. Vous avez convoqué le premier Sommet mondial sur l’action humanitaire, au printemps à Istanbul, et rappelé qu’aujourd’hui, 130 millions de personnes ont besoin d’une aide humanitaire pour survivre. De la même manière, vous avez joué un rôle de premier plan s’agissant de placer la question des réfugiés et des migrants au cœur des préoccupations de la communauté internationale. Vous avez également préconisé une action collective en vue d’un partage plus équitable de la responsabilité et afin d’intensifier notre effort commun pour relever ce défi. Enfin, Monsieur le Secrétaire général, vous n’avez cessé de promouvoir des mesures afin de porter secours aux personnes dans le besoin.

Sous votre direction et votre leadership, l’ONU a entrepris de multiples réformes. Je voudrais souligner, parce qu’ils concernent tout particulièrement le Conseil, les trois examens menés en 2015, relatifs aux opérations de paix, au dispositif de consolidation de la paix, et au programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Tous ces examens ont appelé à l’intensification des efforts en matière de prévention, à une efficacité opérationnelle accrue des opérations de maintien de la paix et à un engagement en faveur du respect du principe de responsabilité. À cet égard, nous nous félicitons tout particulièrement de la politique de tolérance zéro à l’égard des actes d’exploitation et d’atteintes sexuelles commis par des Casques bleus que vous avez lancée

avec détermination et qui a eu une incidence positive sur la légitimité et la crédibilité des opérations de maintenance de la paix, et de l'ensemble du système des Nations Unies. Ces réalisations attestent de l'autorité morale et de la force institutionnelle des fonctions de Secrétaire général. Elles démontrent clairement qu'il n'y a pas d'aspirations trop élevées ni de programmes trop ambitieux s'ils sont accompagnés d'un attachement ferme à la Charte des Nations Unies.

Le monde d'aujourd'hui est bien différent de celui d'il y a 10 ans, lorsque vous avez pris vos fonctions de Secrétaire général. À la tête du Secrétariat, vous avez fait en sorte que l'Organisation puisse tirer parti des progrès technologiques et se préparer à relever les défis liés à la mondialisation, à l'évolution technologique et aux menaces émergentes. Alors que votre mandat touche à sa fin, il convient à juste titre de saluer les efforts inlassables que vous avez consentis pour rester en contact direct avec tous les dirigeants du monde, pour être à l'écoute et offrir vos bons offices, et pour renforcer la coopération de l'Organisation des Nations Unies avec les organisations régionales du monde entier. En outre, vous avez encouragé le système des Nations Unies à établir des partenariats avec le secteur privé et vous avez renforcé la coopération avec le milieu universitaire, ainsi que la participation et l'implication de la société civile dans le travail quotidien de l'Organisation.

Bientôt, vous passerez le relais à votre successeur, M. António Guterres, qui, nous en sommes convaincus, s'acquittera de ses fonctions de façon exemplaire, et qui peut déjà compter sur notre appui ferme dans l'exercice de ses fonctions.

L'auteur universel, Miguel de Cervantes, dont nous commémorons le quadricentenaire de la mort cette année, a dit que les bonnes actions ne sont pas sans récompense. Confiant que cette promesse se réalisera, je tiens, au nom du Conseil de sécurité, à vous présenter nos meilleurs vœux de prospérité, de santé et de succès dans cette nouvelle étape de votre vie.

(*l'orateur poursuit en coréen ; traduction en anglais fournie par la délégation*)

Je vous remercie pour tous vos efforts et vous souhaite bonne chance dans vos pour ses activités futures.

(*l'orateur reprend en espagnol*)

Je ne sais pas si vous avez compris quelque chose, mais je vous assure que c'est avec beaucoup d'affection que je l'ai dit.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre leadership et de votre excellente prononciation du coréen. Je suis très touché.

Je voudrais remercier le Conseil pour cet hommage. Ces gestes de reconnaissance sont un grand honneur pour moi. Ce fut un grand privilège de travailler avec tous les membres du Conseil de sécurité au cours des 10 dernières années.

Le rôle du Conseil pour maintenir la paix et la sécurité internationales est aussi exigeant et indispensable qu'il l'était il y a 70 ans, au moment de la création de l'Organisation des Nations Unies. Ces 10 dernières années, j'ai pu constater de première main la capacité du Conseil à trouver des idées novatrices. Durant mon mandat, le Conseil a créé plus d'une dizaine d'opérations de maintien de la paix et de missions politiques spéciales, dont certaines intègrent des approches innovantes pour faire face à des situations complexes. La décision du Conseil de mettre sur pied la Brigade d'intervention en République démocratique du Congo a été un précédent important pour relever les défis qui se posent dans l'est du pays. La Mission des Nations Unies au Népal a joué un rôle crucial à l'appui du processus de paix dans le pays et des élections libres et équitables de l'Assemblée constituante en 2008, ce qui lui a permis d'achever son mandat en 2011. Il convient de mentionner d'autres succès tels que les approches qui ont permis de rétablir la stabilité en Côte d'Ivoire et au Libéria. Nous avons également renforcé nos partenariats avec les organisations régionales, en particulier l'Union africaine.

Durant mon mandat, le Conseil a également renforcé le cadre normatif s'agissant de certaines questions transversales très importantes. En particulier, je voudrais souligner l'intégration par le Conseil de la question des femmes et de la paix et de la sécurité dans son programme. Je l'encourage à poursuivre son travail important à cet égard, et je sais que mon successeur, M. António Guterres, sera un allié résolu. Je voudrais également saluer les progrès réalisés par le Conseil en matière de lutte contre la violence sexuelle en période de conflit. Alors que la réforme du Conseil

continue de faire l'objet de discussions dans le cadre des négociations intergouvernementales, le Conseil se caractérise déjà par plus de souplesse, de transparence et d'efficacité. J'exhorte le Conseil à poursuivre ses efforts en vue de faire des progrès non seulement en ce qui concerne l'alerte rapide, mais également pour ce qui est d'une action préventive précoce, notamment en mettant davantage l'accent sur les droits de l'homme et en faisant participer davantage la société civile.

Je voudrais terminer en soulignant que le Conseil est plus fort quand il est uni. Parmi les exemples les plus frappants, on peut citer la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, créée pour détruire les armes chimiques en Syrie, et la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, créée pour combattre cette épidémie en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, quand l'unité fait défaut, comme on peut le voir s'agissant de la question du Sahara occidental, les conséquences peuvent être graves, voire catastrophiques, comme c'est le cas au Soudan du Sud. Cependant, mon plus grand regret alors que je quitte mes fonctions est le cauchemar qui se poursuit en Syrie. J'exhorte une fois de plus tous les membres du Conseil à coopérer et à s'acquitter de leur responsabilité collective de protéger les civils syriens.

Le Conseil de sécurité détient la clef de la paix et du progrès pour certaines des populations les plus vulnérables du monde. Ce fut un privilège et un honneur de servir le Conseil. Je le remercie de l'appui qu'il m'a apporté, ainsi qu'à notre Organisation, qui est indispensable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je peux affirmer que les applaudissements nourris qu'il a reçus sont l'expression de la sympathie et de l'affection des membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale à son égard, d'autant plus qu'ils rompent avec la tradition qui veut que les applaudissements sont interdits dans cette salle. Je remercie encore une fois le Secrétaire général de sa déclaration et de sa coopération indéfectible.

La séance est levée à 11 h 20.